

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR
ET DU DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE
16, rue Borde
13357 MARSEILLE CEDEX 20
Pôle Expertise et Service aux Publics
Division de l'Action et de l'Expertise Financières
Secrétariat permanent de la CCSF
drfp13.pgp.actioneconomique@dgfip.finances.gouv.fr
Tel : 04 86 57 11 01 et 09

**Dispositif de traitement des demandes de délai de paiement
des entreprises et commerces confrontés à des difficultés suite à l'évacuation d'immeubles
sinistrés à Marseille (notamment secteur de la rue d'Aubagne à Marseille 1^{er} et 6^{ème}
arrondissements) - 2018**

I - Fiche d'identification : à remplir

Dénomination sociale de l'entreprise

.....
.

Nom et coordonnées du dirigeant ou
commerçant :

.....

Nom et coordonnées de l'expert comptable :

Nature de l'activité :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Adresse des différents établissements (le cas échéant) :

.....
.....

Date de Création :

N° SIRET :

Nombre de salariés :

II - Lettre de motivation de la demande : à compléter, dater et signer

Marseille le :

Monsieur le Directeur régional des Finances publiques,

L'entreprise mentionnée ci-dessus, dont j'assume la direction, rencontre des difficultés
(décrire le contenu de ces difficultés)

Je sollicite l'octroi d'un plan de règlement sur **une durée de** . mois ¹

Je vous communique, en annexe², les pièces justifiant des conséquences négatives sur l'activité de l'entreprise ou du commerce

Je vous remercie d'examiner ma demande d'étalement dont le détail est présenté ci-après.

Nom et signature :

¹**préciser la durée du plan de règlement sollicité** : cette durée ne saurait excéder 12 mois dans le cadre des modalités de la présente saisine simplifiée

²**Annexes 1 et 2**

Annexe 1 - Liste des créanciers publics et des dettes concernés : à compléter (il doit s'agir de dettes récentes, liées à la période concernée par la catastrophe)

Service des Impôts des Entreprises de :

.....

N° FRP ou dossier (à préciser) :

concernant la période du.....au

au titre des impositions suivantes (impôt sur les sociétés, TVA, taxe sur les salaires, CFE) dont le(s) montant(s) s'élève(nt) à :

détail par nature :

.....

.....

Service des Impôts des Particuliers de :

.....

N° SPI ou dossier (à préciser) :

au titre des impositions suivantes (impôt sur le revenu pour les professions libérales ou commerçants – taxe d'habitation et/ou taxe foncière du local professionnel) dont le(s) montant(s) s'élève(nt) à

détail par nature :

.....

.....

concernant la période du.....au

URSSAF PACA:

.....

N° de cotisant ou dossier (à préciser) :

au titre des cotisations suivantes **dont le(s) montant(s) s'élève(nt) à**

détail par nature :

.....

.....

concernant la période du.....au

Annexe 2 - Justificatifs à produire :

- Dernière déclaration de résultat (dernier exercice fiscal clos) et chiffre d'affaires arrêté à la date de la demande
- et/ou toutes autres pièces utiles

INFORMATIONS

- ▶ Les parts salariales doivent impérativement avoir été réglées, à défaut votre saisine n'est pas recevable.
- ▶ Toutes les déclarations et bordereaux fiscaux doivent avoir été déposés dans les délais pour que votre demande soit recevable.
- ▶ L'octroi de délais ne suspend pas nécessairement l'envoi d'une mise en demeure ainsi que l'application de majorations ou pénalités de retard. Leur remise fera l'objet d'un examen attentif de la part de chaque des créanciers, dès que vous aurez terminé de régler la totalité du principal de votre dette
- ▶ Les demandes seront étudiées au regard des textes en vigueur. Le dépôt d'un dossier n'implique pas l'acceptation automatique des demandes qu'il contient. La décision vous sera notifiée par voie dématérialisée (courriel transmis à l'adresse mel indiquée par vos soins) après instruction de votre dossier.

Coordonnées des personnes à contacter :

DRFIP de la région PACA et du département des Bouches-du-Rhône

(secrétariat permanent de la CCSF)

- Olivia Véron-Sac : 04 86 57 11 01

olivia.veron-sac@dgfip.finances.gouv.fr

- Cécile Guigo : 04 86 57 11 09

cecile.guigo@dgfip.finances.gouv.fr

URSSAF PACA – Pôle Accompagnement des Entreprises en Difficultés

Fabienne Ratier-Droin : 04 91 83 47 09

fabienne.ratier-droin@urssaf.fr